

Formation – Sauveteur Secouriste du Travail (SST initiale)

Dates et horaires

- A définir

Lieu de formation

- ACT'HUMANIS – 23 RUE ROBUR LE CONQUERANT – 80440 GLISY

Objectifs

- Être capable de maîtriser la conduite à tenir
- Être capable de maîtriser les gestes de premier secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement, étouffement, utiliser le défibrillateur...)
- Être capable de savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise
- Être capable de repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise
- Être capable d'éventuellement participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Public

- Tout public, particulier et PSH (sauf fauteuil)

Prérequis

- Maîtriser les savoirs de base

Programme détaillé

• Le cadre juridique

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

• Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Protéger de façon adaptée
- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- Examiner la victime
- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

• Alerter

- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

• Secourir

- Secourir la victime de manière appropriée
- Choisir, à l'issue de l'examen, l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

Programme de formation

| 23 Rue Robur Le Conquérant, Pôle Jules Verne - 80 440 GLISY

| 📧 : accueil@acth80.fr | ☎ : 03.22.38.22.33 | Site internet : www.acthumanis.fr



ACT'HUMANIS
LA GESTION RH AU QUOTIDIEN

- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation
- **Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise**
 - Situer son rôle SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- **Prévention**
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Modalités pédagogiques et évaluation de la formation

Modalités pédagogiques

- En présentiel
- Formation animée par un professionnel et formateur expert dans son domaine
- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Exercices d'applications

Evaluations de la formation

- QCM de positionnement envoyé 7 jours avant la formation
- Divers exercices d'applications
- QCM de validation des connaissances
- Attestation individuelle de formation
- Certificat INRS

Informations pratiques

- Durée : 2 jours / 14 heures
- Horaires : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- Nombre de stagiaires : minimum 6 personnes / maximum 12 personnes
- Support du formateur remis à l'issue de la formation
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent handicap : Fanny LEFEBVRE - 03.22.38.22.33